



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 7775

Texte de la question

M Emile Koehl prend acte de la volonté de M le Premier ministre de reformer le service public. Il lui demande comment il compte concrètement effectuer cette modernisation et notamment accroître l'esprit de responsabilité des agents publics. Alors que la société a beaucoup changé ces vingt dernières années, l'administration a des progrès à accomplir pour s'adapter au monde qui change. Il en résulte trop souvent une impression d'archaïsme ou plutôt d'administration « coincée » en retard d'une génération par rapport à ce qu'elle devrait être. Il ne suffit pas d'être brillant pour être efficace. Par ailleurs, l'application d'une règle ne se justifie pas parce qu'on a toujours fait comme cela alors que sa raison d'être n'existe plus. Quels sont les objectifs prioritaires de réforme de la fonction publique ? Il souhaite savoir ce qu'il compte faire pour simplifier la préparation des décisions et clarifier l'évaluation des résultats. En effet, nous avons des systèmes de contrôle qui se superposent, parfois se contredisent et souvent paralysent les initiatives de fonctionnaires.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Premier ministre indique à l'honorable parlementaire que l'étendue de la question qu'il pose contraindrait à une réponse excédant largement les limites habituelles. En outre, le renouveau du service public suppose une action non seulement ambitieuse et résolue mais également réfléchie et durable. Le Gouvernement travaille actuellement à l'élaborer et fera connaître très prochainement le fruit de cette réflexion. C'est à cette occasion que les interrogations de l'honorable parlementaire pourront recevoir les réponses qui conviennent et qu'elles méritent indiscutablement.

Données clés

Auteur : [M. Koehl Emile](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7775

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 1989, page 90